



## Copie du Parent – École Patinage Plus Début de saison : le 5 septembre 2017

**Date d'inscription :** À partir du 7 août 2017. En ligne sur le site web de Patinage Rosemère. Chèque doit être reçu **48 heures avant d'entrer sur la glace.**  
**Pour information:** Service des loisirs: 325, chemin Grande-Côte, Rosemère QC J7A 1K2  
**Téléphone :** 450 621-3500 poste 7387  
**Courriel :** inscription@patinagerosemere.ca

### HORAIRE

Lundi : 17h30 à 18h25

Samedi : 8h25 à 9h20

## NOTES IMPORTANTES

Veillez prendre note que comme beaucoup d'organismes sportifs, nous avons maintenant un système de contribution au bénévolat.

À part des parcelles, les inscriptions à Patinage Rosemère sont réservées aux résidents de Rosemère. Le numéro de la carte du citoyen est exigé lors de l'inscription et sera vérifié subséquemment par un représentant de la Ville.

Au cours de ses activités, des photos et vidéos peuvent être capturés en témoignage de la vie de notre club. Nous plaçons donc sur notre site web ou site Facebook des photos et vidéos pris lors de nos cours, d'activités spéciales, de fêtes, de remises de prix, spectacle de fin d'année ou de tout autre événement. De plus, dans certains cas, nous envoyons des photographies aux journaux locaux afin qu'ils les publient, par exemple pour souligner la performance d'un patineur à une compétition ou dans le but de recruter de nouveaux membres. En vous inscrivant vous autorisez Patinage Rosemère ou ses membres à filmer ou photographeur votre enfant.

Je confirme que j'ai lu et j'accepte de me conformer au [Code de conduite émis par Patinage Canada](#)

Les patins moulés sont à éviter. Le casque de Hockey certifié CSA est obligatoire pour les débutants (écoles Pré patinage Plus et Patinage Plus jusqu'au 5e écusson inclusivement) et **le costume du Club est obligatoire à compter du 1 octobre ou à l'obtention du 1er écusson.**

**PAIEMENT :** Les frais d'inscription seront effectués par carte de crédit par le biais des services en ligne. Les chèques sont également acceptés. Des frais de 25,00 \$ seront chargés pour tout effet retourné. L'accès à la glace ne sera donné que lorsque l'inscription électronique dûment complétée ainsi que les frais seront reçus.

Les frais d'administration sont obligatoires. Un seul paiement par famille. SI ABANDON DE COURS en début de session, un prorata des semaines déjà patinées sera retenu. Il n'y aura cependant **aucun remboursement après le 29 octobre 2017.** Les frais de Cotisation à Patinage Canada, l'ARPAL et d'administration ne sont pas remboursables.

Des frais de transactions de 3% sont applicables pour les modes de paiement 'Paypal' et 'Cartes de Crédit'. Cette inscription ne sera valable que lorsque votre paiement sera encaissé.

Si paiement par chèque, votre chèque doit être reçu à l'adresse indiquée ci-dessous **48 HEURES AVANT D'ENTRER SUR LA GLACE**

Indépendamment de la méthode de paiement, veuillez également nous faire parvenir un chèque séparé et post-daté de 100.00 \$ / famille en date du 23 février 2018 pour le bénévolat **48 HEURES AVANT LE 1 D'ENTRER SUR LA GLACE.**

Merci de faire vos chèques à l'attention de CPA ROSEMÈRE et de les poster à l'adresse suivante :

CPA ROSEMÈRE  
325 Chemin de la Grande-Côte  
Rosemère (QC) J7A 1K2



## Copie du Parent – École Patinage Plus Début de saison : le 5 septembre 2017

---

**Date d'inscription** : À partir du 7 août 2017. En ligne sur le site web de Patinage Rosemère. Chèque doit être reçu **48 heures avant d'entrer sur la glace**.

**Pour information**: Service des loisirs: 325, chemin Grande-Côte, Rosemère QC J7A 1K2

**Téléphone** : 450 621-3500 poste 7387

**Courriel** : [inscription@patinagerosemere.ca](mailto:inscription@patinagerosemere.ca)

---

**DANS LE COURS** : Les cheveux doivent être attachés, la gomme est interdite, aucun parent n'est autorisé à embarquer sur la glace. En cas d'absence, les cours ne sont pas remboursables.

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE** : la participation à la Revue sur Glace 2018 est incluse dans la saison. Vous avez jusqu'au 18 décembre 2017 pour nous informer que vous ne participerez pas au spectacle, par de fait même votre session sera écourté et se terminera avec la saison régulière.

**COURRIEL** : Je consens à recevoir des courriels d'informations sur les activités de Patinage Rosemère. Il me sera possible de retirer mon courriel de la liste en tout temps en communiquant avec l'expéditeur du courriel.